



Espédaillac



bulletin municipal d'informations n°12

Décembre 2013



Le mot des élus

« An nouveau, tout est beau » Comment ne pas appliquer ce dicton de janvier à Espédaillac, au seuil de cette année 2014. C'est l'occasion de vous souhaiter une bonne et heureuse année, ainsi qu'une bonne santé et beaucoup de réussite dans vos projets.

Je reviendrai volontiers sur le début de mes propos et sur la beauté de notre village, déjà remarqué dans le canton de Livernon et qui, je suis certain, tiendra sa place dans la nouvelle communauté de communes du « Grand Figeac », mais venons à des choses plus terre à terre et parlons de pierre et de ces « pierres du Causse » qui ont permis aux générations qui nous ont précédés de réaliser ces remarquables murets, cazelles, bâtisses et pigeonniers quercynois, qui sont aujourd'hui la fierté d'Espédaillac.

Merci à ces pionniers qui ont su donner l'élan nécessaire à la population actuelle pour continuer cette œuvre. Construire, restaurer, aménager, en gardant l'esprit du pays, c'est la volonté de tous les Espédaillacois et je ne peux que m'en féliciter. Je voudrais être optimiste pour 2014 et reprendre partiellement les paroles de Jean Jaurès qui disait « il faut avoir une confiance inébranlable en l'avenir ».

Je suis certain que chacun apportera sa pierre pour faire en sorte que notre village reste le plus beau et peut être l'un des plus appréciés. Je pense aux balades possibles, nombreuses et variées ; c'est une forme de tourisme rural en phase avec les activités estivales de l'Oustal, ainsi qu'avec toutes les activités associatives de notre commune.

Jacques GORSE
Maire d'Espédaillac

Etat civil 2013

Naissance :

- le 29 mars : Hermine CARPIO

Décès :

- le 27 avril : Firmin PAGES

- le 11 août : Claude OLIVET

Mariages :

- le 17 août : Bruno BONHOMME et Céline VALERY

- le 06 septembre : Sébastien FALGUIERES et

Marie-Michèle FISTON

- le 21 septembre : Eric PAGES et Sonia DATO

Nouveaux habitants

- Mr LECOUD Ludovic (maison Devaluez sur le Caussanel)

- Mr ROGER Jacques (maison Richard à Sullé)

- Mr et Mme MEGEVAND Gérard (maison Darnis à Combe rouge)

- Mme Marie-Michèle FALGUIERES (chez Mr Falguières Sébastien)

- Mr. FREYNET Guillaume et Mme GANSINAT Juliette (Maison Larnaudie au Bousquet)

- Mme MARY Nicole (Caussanel)

- Mr et Mme DURY Jean et Gilda (Maison Valéry au Mas de Gare).

- Mr TERRYND Andy (nouveau locataire appt Mairie)

Urbanisme

Certificats d'Urbanisme : 10

6 demandes de CU de simple information

4 demandes de CU opérationnel

Déclarations Préalables : 12

1 modification d'ouvertures 2 piscines

1 ravalement de façades 2 abris/garages

3 réfections de toitures 1 serre

2 vérandas

Permis de Construire : 7

3 garages et hangars

3 maisons d'habitation

1 refusé (hangar)



Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Samuel Pons

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique



Le hameau du Pouzarnel

Le 18 décembre a été signé l'acte de vente du sixième et dernier lot de la première tranche. A ce jour, quatre permis de construire ont été délivrés, un est en cours d'instruction.

L'enfouissement des réseaux

La fédération départementale d'électricité, maître d'ouvrage de l'opération, vient de nous confirmer que les travaux d'enfouissement de la deuxième tranche de la Mairie au bas du Caussanel débiteront en principe en Mars (donc avec un peu de retard).

Le parvis de l'église

Les travaux d'aménagement du parvis de l'église et des escaliers y conduisant seront réalisés en Mars avec, comme prévu, le concours financier de la Communauté de Communes, du Conseil Régional et de la réserve parlementaire de Monsieur le député Jean Launay.

Le lac de la Placerelle, les containers à ordures du Bourg et du chemin de la Malaise

Ces travaux d'aménagement, pris en charge en totalité par la communauté de communes Vallée et Causse sont en cours de réalisation.



L'aménagement des abords de l'abri bus

Afin d'améliorer la sécurité et de permettre aux bus de déposer les enfants en retrait de la route départementale, des travaux d'aménagement vont être entrepris.



Opération de réhabilitation de l'assainissement non collectif

Rappel est fait que les personnes concernées peuvent solliciter une aide financière auprès du SPANC (pouvant aller jusqu'à 4200 euros). Les dossiers sont à déposer en mairie avant le 15 février.

La servitude de passage

De quoi s'agit-il ?

(par Gérard Magné)

Les articles 682 et suivants du code civil précisent que le propriétaire d'un fonds (fonds dominant) qui n'est pas desservi, ou insuffisamment desservi, peut demander à bénéficier d'un droit de passage sur le fonds voisin (fonds servant).

Cette servitude de passage peut être obtenue par la voie amiable ou à défaut par l'intermédiaire du Tribunal de Grande Instance. Elle doit être établie à l'endroit le plus direct et le moins dommageable pour le fonds qui la supporte et peut donner lieu à indemnisation.

Enfin, elle peut être supprimée notamment lorsque cesse la situation d'enclave. Cette disposition trouve plus particulièrement à s'appliquer lorsque le propriétaire du fonds enclavé acquiert une parcelle attenante qui lui donne un accès suffisant à la voie publique même si cela nécessite des aménagements. L'extinction de la servitude est subordonnée à un accord amiable ou à défaut à un jugement constatant la cessation de l'enclave.



Pêle-mêle quelques infos

Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale, ont été renouvelés les 21 membres du conseil d'administration. Un nouveau bureau sera prochainement mis en place.

Achat d'un caisson frigorifique

La société de chasse et le comité des fêtes ont acquis en commun un caisson frigorifique.

Remerciements

- aux bénévoles qui ont réalisé durant l'été dernier le nettoyage du lac du Mas de Cormes.
- aux personnes qui ont assuré la décoration des sapins de Noël.

Des dates à retenir

- le 1er février : projection d'un film sur la transhumance des bovins dans le Cantal.
- le 14 février : soirée thématique sur la mique dans le cadre des veillées du Parc.
- le 29 mai : Fête de la brebis et départ de la transhumance vers le Lioran.



Les chasseurs se préoccupent de Jeannot

Afin de créer des conditions favorables au retour du lapin de Garenne sur notre commune, la société de chasse a aménagé des garennes (refuges). Cette opération bénéficie du concours financier de la fédération départementale des chasseurs qui mettra à disposition de la société des lapins repris sur des secteurs où ils prolifèrent.

Des espédaillois qui entreprennent

- **Cyril Salaun** a créé son entreprise de maçonnerie
- **Ludovic Lecou** va reprendre en février l'atelier de motoculture situé à Livernon
- **Mr et Mme Lafon** au Caussanel ouvrent à compter d'avril deux chambres d'hôtes avec table d'hôtes
- **Vincent Caussanel** va créer en avril son entreprise de maçonnerie plus particulièrement axée sur la rénovation de bâtiments anciens

Histoire des « petits-gris » de nos campagnes...

(Par Cyril Boukamoun)

L'histoire de ces tracteurs («petits-gris» pour les Français ou «Fergies» pour les Anglais) ne peut être abordée sans évoquer un inventeur de génie, Harry FERGUSON. Observateur méticuleux, travailleur opiniâtre et audacieux, rigoureux jusqu'à l'excès, il a révolutionné le travail à la ferme avec le « système Ferguson » qui mêle relevage hydraulique et attelage 3 points. Aujourd'hui encore, les millions d'agriculteurs à travers le monde qui cultivent, plantent et moissonnent avec des tracteurs dits intelligents et des outils interchangeables sont les héritiers du mécanicien de Belfast.

L'histoire commence en 1938 quand **Harry FERGUSON** rencontre **Henry FORD**. Du talent de ces deux hommes et après une simple poignée de mains entre eux pour sceller cette union, naîtra le tracteur Ford-Ferguson (avec deux versions 9N et 2N). Il s'agit de fabriquer un « vrai tracteur agricole multifonctionnel », standard, d'une seule et même couleur, gris. H. FORD construira le tracteur dans son usine de Dearborn dans le Michigan aux Etats-Unis. H. FERGUSON l'équipera et le commercialisera. Les premiers tracteurs Ford-Ferguson (9N) sortent des chaînes de Dearborn en 1939. Le moteur est un quatre cylindres en ligne FORD, d'une cylindrée de 1966 cm³. Le moteur développe une puissance à la poulie de 17,3 ch. (à 1730 tr/min.). Il comprend 3 vitesses et la marche arrière. Il dispose d'une prise de force et est équipé d'une batterie 6 volts. Son poids total est de 975 kg et affiche une consommation en essence de 7,35 l/h à puissance maximum. Entre 1939 et 1947, près de 300 000 tracteurs Ford-Ferguson seront fabriqués aux Etats-Unis. Dans le cadre du plan Marshall, 8 000 seront importés en France, faisant la fierté des familles rurales qui peuvent l'acquérir pour le prix d'un bon cheval de trait.



Ford-Ferguson 2N de 1946. On distingue la grille de calandre à lamelles verticales et les deux emblèmes « Ford » et « Ferguson system » (propriétaire Cyril BOUKAMOUN à Espédaillac).

En 1947, Henry FORD, 83 ans, accablé par la disparition de son fils, laisse la direction de la gigantesque entreprise à son petit-fils, Henry FORD II. Ce dernier dénonce comme caduque l'accord conclu entre son grand-père et Harry FERGUSON. Aux termes d'un procès retentissant, cette belle aventure prend fin et Harry FERGUSON gagne « le procès du siècle » en 1952 : Henry FORD II devra lui payer la somme de 9 250 000 dollars.

Dès le début des tribulations engendrées par le petit-fils de son ancien partenaire, Harry FERGUSON avait réuni les emprunts nécessaires à la construction d'une usine sur un terrain situé non loin des usines FORD. Il s'était également rapproché de la **Standard Motor Company** à Coventry en Angleterre, lieu où il créa sa société en 1946, **Harry Ferguson Limited**. Les « petits-gris » sortis de l'usine de Détroit porteront le nom de TO pour

Tractor Overseas et ceux sortis de l'usine de Coventry porteront le nom de TE pour *Tractor England*. La silhouette du nouveau tracteur (TE 20) reste inchangée par rapport au Ford-Ferguson, hormis la grille de calandre qui affiche des lamelles horizontales. Mais la puissance passe à près de 24 chevaux (à 2000 tr/min.) avec un moteur Continental Z 120, la boîte de vitesses offre désormais 4 rapports, avec des pneumatiques arrière de 10x28 pour un poids total de 1134 kilos. Enfin, certains détails viennent rendre plus agréable l'utilisation du tracteur comme le capot moteur qui bascule, un allumeur plus accessible ou un fonctionnement en 12 volts...

FERGUSON a fort habilement conservé la même teinte grise et l'accueil est plutôt favorable : 20578 exemplaires de TE 20 sont fabriqués à Coventry en 1947 contre 38932 Ford-Ferguson outre-Atlantique.

Peu à peu les modèles évoluent et le TE 20 change de désignation en fonction du carburant utilisé : TEA (standard essence), TEH (standard pétrole), TEF (standard diesel), TEK (vigneron essence), TEM (vigneron pétrole) ou encore TEN (vigneron diesel) avec une largeur hors tout de 1,04 m.

Les tracteurs sont distribués en France par la **COGEMA** (Compagnie Générale du Machinisme Agricole) installée rue Cardinet à Paris (17^e) mais l'idée est de produire le tracteur en France à plus ou moins court terme. En 1953, suite à un rapprochement entre la **Standard Motor Company** et la société **Hotchkiss Delahaye**, débute en France la fabrication des « petits-gris » sur le site de Saint-Denis.

Ferguson TEA 20 sorti des usines de St Denis en 1956. La silhouette du tracteur est identique au Ford-Ferguson ;

Les lamelles de la grille de calandre sont désormais horizontales (propriétaire JP CANCE à Espédaillac).



En 1957, c'est l'arrivée du FF30 dont la partie mécanique peinte en rouge sur les modèles français lui vaudra l'appellation de « petit gris au ventre rouge » ! Doté d'un moteur de 30 chevaux (FF30 signifiant Ferguson France de 30 CV), il reste quasiment identique au TE 20.

La fabrication des tracteurs commencée à l'usine de Coventry en 1946 s'achève en 1952 avec 517 651 exemplaires produits, toutes versions confondues. Quant au site de Saint Denis, la production des TE s'achève en 1957. Les FF30 continueront à être produits jusqu'en 1958.